



Visite présidentielle en Chine : 70 nouvelles AOP de Bourgogne enregistrées et protégées

Bourgogne, le 8 décembre 2025

Le Comité Bourgogne, avec l'ensemble des organisations de la filière, se félicite de l'enregistrement par la Chine de 70 nouvelles appellations de la région. Elles rejoignent les 10 AOP déjà protégées, poursuivant ce processus ambitieux.

Les déplacements diplomatiques du Président de la République sont généralement des opportunités pour annoncer un certain nombre de bonnes nouvelles pour les acteurs du monde économique. A l'occasion de la visite officielle, conduite en Chine les 4 et 5 décembre, et de la rencontre avec le Président chinois Xi Jinping, la reconnaissance en République Populaire de Chine de 70 nouvelles Appellations d'Origine Protégées (AOP) de Bourgogne a ainsi pu être validée. Cette annonce s'est traduite concrètement par la publication, le 5 décembre, de 70 appellations désormais inscrites dans la réglementation chinoise.

Ces 70 AOP, ainsi que les 10 AOP déjà enregistrées depuis mai 2024, bénéficieront ainsi d'une meilleure protection juridique.



© BIVB / Aurélien IBANEZ

Ce résultat est le fruit d'une véritable collaboration diplomatique entre la France, l'Europe et la Chine engagée depuis l'accord 100-100¹, signé en septembre 2020. Le Comité Bourgogne et la Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne ont accéléré les démarches depuis 2023. Un travail approfondi a été conduit, avec des visites en Bourgogne, pour une meilleure compréhension de notre système, et des rencontres en Chine, avec les représentants de la CNIPA (China National Intellectual Property Administration). Un dialogue approfondi et constructif qui a permis d'obtenir ce résultat extrêmement positif.

Désormais, 80 des 84 AOP de Bourgogne sont protégées. Les quatre dernières doivent encore faire l'objet de procédures juridiques et administratives et devraient pouvoir bénéficier rapidement de cette protection.

¹ Accord bilatéral signé en 2020 par l'Union européenne (UE) et la République populaire de Chine. Il vise à protéger 100 indications géographiques (IG) européennes en Chine et 100 IG chinoises dans l'Union européenne, contre les imitations ou usurpations.



« Cet enregistrement de la très grande majorité de nos appellations est une avancée majeure pour la protection de nos vins en Chine », a déclaré Laurent Delaunay, co-Président de l'Interprofession. « Il s'agit d'une étape importante et hautement symbolique, qui nous apporte sécurité et visibilité juridique sur ce marché, dans lequel nous n'avons pas encore exploré tout le potentiel des vins de Bourgogne. C'est le fruit d'un travail de longue haleine, complexe à la fois sur la plan juridique et diplomatique. Je remercie les équipes des organisations de Bourgogne, de l'INAO, tout particulièrement de l'Ambassade de France en Chine pour leur travail et leur soutien, sans oublier, bien sûr, les autorités chinoises, et en particulier la CNIPA, avec qui un vrai esprit de coopération a pu s'établir. Ce dossier est pour moi un modèle de relation gagnant-gagnant. »

Le marché des vins de Bourgogne en Chine

La présence de la Bourgogne s'est fortement développée en Chine ces dernières années. En 10 ans, les exportations de vins de Bourgogne ont doublé en volume (1,4 million de bouteilles 75 cl en 2015 contre près de 3 millions en 2024). Après une hausse régulière jusqu'en 2022, le chiffre d'affaires marque le pas, parallèlement à la démocratisation de la consommation vers les AOP Régionales et Villages moins connues.

L'année 2025 confirme pour le moment ces résultats, en légère hausse pour les volumes sur les 9 premiers mois (+ 1,4 % / 9 mois 2024) avec près de 2,46 millions de bouteilles exportées. Le chiffre d'affaires diminue légèrement (- 1,7 % / 9 mois 2024), à un peu plus de 46,7 millions d'euros.



Contact presse : Mathilde Paturaud, Attachée de presse France
Tél. 06 78 78 07 68 - mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse, [cliquez ici](#)

S'abonner aux alertes de la salle de presse : [cliquez ici](#).

SUIVEZ-NOUS :

